



➤ Election du Maire dans un climat de coronavirus...

Résumé

p3 Mot du Maire

p4-8 Nouveau conseil municipal

p9 Sortir...

p9 Médiathèque

p10-12 La gestion de la crise

p13 C'est nouveau dans ma commune...

p14 Correspondance...

p14 Etat civil

p15 Jumelage

p15 Faire bon ménage avec la planète

p16 Restez connecté à votre ville...

Mot du Maire

Le nouveau mandat que les électrices et les électeurs nous ont confié le 15 mars a débuté par un confinement pendant lequel il n'a pas été facile de travailler au service de cette belle ville. Je tiens en premier lieu à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont respecté les consignes pour éviter localement la propagation du virus et en particulier l'ensemble des personnels soignants privés ou publics avec une mention particulière pour les agents de l'Ehpad qui ont tout mis en œuvre pour préserver la santé de nos aînés les plus fragiles. Notre personnel municipal n'a pas été en reste ; la mairie est restée ouverte, notre centre de santé également et les services techniques ont aussi été opérationnels quand il le fallait. J'ai aussi assumé mes responsabilités en appliquant les directives nationales afin de réouvrir les écoles ; grâce au sérieux et au professionnalisme de nos femmes de service et la collaboration des enseignants, la reprise s'est bien passée également.

Il nous faut maintenant aller de l'avant, mettre en œuvre nos projets, gérer au mieux nos finances et surtout penser à ceux qui ont besoin de notre soutien. C'est pour cela que le premier conseil municipal de Mai dernier a voté à l'unanimité l'octroi d'un chèque de 50 € pour tous les acteurs économiques de la ville, qu'ils soient commerçants, artisans, autoentrepreneurs etc...

la seule obligation sera de dépenser cette somme localement.

Enfin, la ducasse annuelle aura bien lieu ; une réunion le 15 juin avec les Forains a validé les protocoles de distanciation autorisés par un arrêté préfectoral. Certes, c'est une décision tardive mais nous voulions que nos administrés puissent bénéficier de cette fête traditionnelle avec la foire aux manèges. Le feu d'artifice et les animations autres ne pourront avoir lieu pour les raisons que chacun connaît mais nous travaillons sur un projet festif qui, s'il se réalise, pourra largement compenser le manque d'animations que tous ont subi à cause des répercussions engendrées par le Covid 19.

Pour nos enfants, l'accueil de loisirs se fera comme chaque année et nous espérons que chacun passera des vacances agréables.

Votre maire,
Hervé Saison

Me hen nuu weerevooid ewist den 15sten van Maertemaend en me hen begonnen mee ... thuus bluiven deur de ziekte en 't het nie gemakkelijk ewist om voor nuuze schoone stei te werken. Vantevooren, 'k willen ael de mensen bedanken dien opelet hen om den viruus rond nhem nie te geeven en, eêrst van ael, de gezondhydwerkers al peinsen eegen de dien van 't oudemensenhuus die ael edaen hen om de gezondhyd van nuuze oude weunders te beschermen. De steiwerkers hen oek nhulder best edaen : de Mairie het assan oopenedaen ewist, den gezondhydcenter oek en de teknyke diensten hen oek mei-edaen at 't noodig wos. En ikke, 'k hen ael edaen lyk 't moeste zyn om de schoole weere oopen te doen lyk de officiële teksten dat vroegen ; deur 't goe werk van nuuze werkwuuen, en mee de helpe van de koster, de verneeminge van 't schoole het oek wel gebeur.

Me moeten nuu voortdoen, nuuze plangs maeken, nuus geld wel bestieren en oek peinsen an de mensen dien van nuuze helpe noodig hen. 'T is dervooren dat 't nieuw Konsel het evooisd van een cheque van 50€ te geeven voor elk winkelier, boer, styldoender of enterprizebaes die dat geld in nuuze stei gaet verteeren.

Om te volenden, de kerremesse gaet wel gebeuren : de vergaeringe van den 15sten van Garsmaend mee de kraemeniers het de varsten anveerd dien beschikt ewist hen van den Prefet. Jaet, 't is een lytje laete, maer me wilsten dan de weunders kusten een traditioneele feestie hen lyk de geweunte mee toernooien. Me en gaen 't vierwerk en de andere anmaesjen nie kun houden en je weet wel waarom. Maer me zyn mee ooverpeinsen op een andere feestie die gaet je laeten vergeeten ael de dien dan me en hen nie kun houden deur de COVID 19.

En voor nuuze jongens, me gaen ze kun ontvangen in den lybertydcenter en me hen hoope dat alleman gaet goe vakancen passeeren.

Je Burgemeester
Hervé Saison

Infos

Le Colis de Pâques se transforme en colis Estival

■ Offert à nos aînés traditionnellement au mois d'avril, le colis de Pâques n'a pas encore pu être distribué en raison du confinement. De ce fait, ce dernier devient le "colis estival" et sera distribué le vendredi 10 juillet après midi à l'espace Alain Colas avec le respect des distanciations sociales.



p4-8

p9

p12

Nouveau conseil municipal

Le 15 Mars 2020, les électeurs ont élu la liste menée par Hervé SAISON. Suite à cela, les conseillers municipaux nouvellement élus ont reconduit Hervé SAISON dans ses fonctions de maire.



Hervé SAISON
Maire

- Conseiller Communautaire à la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre)
- Permanence sur rendez vous à prendre en Mairie au 03 28 68 31 55



Michèle POULEYN
1ère Adjointe au Maire

- Chargée de la Commission Développement Durable, du Logement et de l'Accessibilité
- Conseillère Communautaire à la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre)
- Permanence assurée par Michèle POULEYN, à la Mairie, le lundi de 15h00 à 16h00.

■ Le Logement, le Développement Durable et l'Accessibilité sont les missions pour lesquelles j'ai été à nouveau missionnée pour mon deuxième mandat d'Adjointe, et je souhaite les mener à bien avec les anciens et nouveaux membres de ma commission, pour le bien-être de tous et dans le respect de l'environnement.

■ Le logement locatif social et privé est important sur notre commune et cela permet de mieux répondre aux attentes de demandes de logement. L'attribution des logements sociaux est très encadrée et répond à des normes strictes nationales. Pour chaque Commission d'Attribution de Logement, je représente la commune et apporte des arguments pour appuyer chaque dossier retenu par le bailleur social.

- J'aimerais que ce deuxième mandat soit marqué pour notre Conseil Municipal par la construction d'un béguinage pour répondre aux attentes fortes de la population Hondschootoise dans ce domaine.
- Pour le Développement Durable, le suivi des consommations en eau, gaz et électricité de nos bâtiments publics et avec la décision d'acquisition de matériel adéquat a permis de faire des économies substantielles à notre commune. D'autres réflexions avec ma commission seront à entrevoir pour réduire encore mieux les consommations et préserver ainsi notre planète.
- L'intégration de normes d'Accessibilité lors de la conception ou de l'aménagement des bâtiments publics a été un grand chantier durant le mandat 2014 - 2020. En étroite collaboration avec le Président de la commission Grand Travaux, des mises aux normes ont pu être réalisées à moindre coût pour la ville. Un projet ambitieux de visites virtuelles afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de visiter notre patrimoine a été mis en place avec des orientations complémentaires et transversales en termes d'activités touristique et économique.
- Avec ma nouvelle commission, je souhaite mener à bien des actions novatrices en faveur du handicap afin que chacun puisse vivre et s'épanouir dans notre ville.
- En tant qu'Elue de la CCHF, je vais représenter et défendre à nouveau les intérêts de la ville d'Hondschoote dans plusieurs commissions et au Conseil Communautaire.



Jérôme VERMERSCH
2ème Adjoint au Maire

- Chargé de la Commission Grands Travaux, Voiries et Affaires Rurales
- Conseiller Communautaire à la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre)
- Permanence sur R.D.V. au 06 07 79 62 02 ou jvermersch@terre-net.fr

Les Grands Travaux

- Etude des besoins de la commune en matière de bâtiments,
- Etablissement d'une liste des priorités,
- Travail avec les architectes pour les évaluations techniques et financières.
- Projet en cours : Hôtel de Ville, Groupe scolaire Emile Coornaert, centrales photovoltaïques,

La Voirie

- Etablissement des listes de travaux voirie par priorité,
- Relation avec les services de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre compétents,
- Suivi des travaux,
- Projets en cours : rue de Bergues, allée du Nordmeulen, chemin Mitoyen, rue St Winoc (abords du collège St Joseph), allée de la Prévôté.

Les Affaires Rurales

- Relation avec le monde rural,
- Participation aux réunions des instances concernées.
- Gestion des eaux pluviales, et entretien des fossés
- Projet à venir : Aménagement foncier sur le secteur sud de la commune.



Mélanie DETURCK
3ème Adjointe au Maire

- Chargée de la Commission Communication et T.I.C.
- Conseillère Communautaire à la CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre)
- Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

ville depuis 2013.

Pour ce nouveau mandat, je souhaite avec ma commission, renforcer le lien entre la municipalité et la population à travers la communication, en informant de façon régulière et transparente l'avancement des projets communaux, en partageant à travers les divers flux de communication les manifestations hondschootoises et en étant à l'écoute des préoccupations de la population.

Les différents moyens de communication :

- Le bulletin municipal "canal 11" : à raison d'un par trimestre retraçant la vie locale, les projets en cours et à venir, les événements marquants...
- L'affichage papier et numérique : informer des diverses manifestations à venir et des services de la commune.
- Le site internet permettant de concentrer un maximum d'informations, de photos, vidéos sur l'ensemble des actions, des acteurs mais également de notre patrimoine communal.
- La page Facebook vecteur de communication en temps réel avec la population <https://www.facebook.com/Ville-dHondschoote-105801257769697/>
- La commission va étudier un nouveau moyen de communication à travers une application pour être encore plus proche des citoyens



Joël DEVOS
4ème Adjoint au Maire

- Chargé des Affaires Financières et du Développement Economique et du Cimetière
- Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Finances

- établissement des documents budgétaires
- suivi des engagements des dépenses et recettes
- étude et suivi des emprunts éventuels

- proposition de l'évolution de la fiscalité locale
- relation avec le monde économique local pour défendre celui-ci

Cimetière

- gestion du logiciel "cimetière"
- suivi de l'évolution des concessions
- suivi des demandes de renseignements sur le cimetière



David BARBARY
6ème Adjoint au Maire

- Chargé de la Commission des Sports
- Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Par notre présence dans les différentes assemblées générales des associations sportives, et par notre lien étroit avec leurs dirigeants, la commission Sport est à l'écoute des besoins des clubs qui peuvent être financier, matériel ou encore d'amplitude horaire par exemple.

En septembre, le président de la commission réunit les représentants des différentes écoles et collèges d'Hondschoote, ainsi que les représentants des associations. C'est le moment alors d'étudier les plannings d'occupation des différents équipements sportifs, que sont l'espace Alain Colas, son Dojo, sa mezzanine et sa salle de danse, la salle Coluche ou encore les stades Sastre et Chautard, et sa piste d'athlétisme.

En fin d'année, la commission étudie les différentes demandes d'investissements sportifs et les budgets à présenter à la commission finances, afin que les hondschootois(es) puissent, à travers leurs associations, pratiquer leurs sports dans les meilleures conditions.

C'est en fin d'année également que nous étudions les différentes propositions faites par les associations, qui souhaitent mettre à l'honneur l'un(e) de leurs bénévoles ou de leurs sportifs, qui s'est montré(e) particulièrement à son avantage durant l'année. La commission retient alors certaines suggestions afin que ces Hondschootois(es) soient mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, en début d'année.

Enfin, la commission sport est représentée lors de l'étude des demandes de subventions faites par les associations.



Noémie DETAVERNIER

- Conseillère Municipale Déléguée Cadre de vie - Environnement
- Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Conseillère municipale dans l'équipe d'Hervé Saison en 2008, conseillère déléguée en 2014, chargée du Cadre de vie et de l'environnement, à ce titre, je suis en charge de l'**environnement** :

- Etude et réalisation du fleurissement dans la commune,
- Demande et analyse des devis correspondants,
- Organisation de concours de maisons fleuries, potagers et d'illuminations de Noël,



Martine WIECZOREK
5ème Adjointe au Maire

- Chargée de la Commission Affaires Sociales, Emploi et Famille
- Permanence le mardi de 16H30 à 17H30

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est un acteur majeur de la politique sociale menée par la commune.

Le CCAS se mobilise dans des actions de lutte contre l'exclusion et s'adresse, aux familles, aux personnes âgées, aux personnes sans emploi et aux personnes en situation de handicap, résidant sur la commune depuis plus de 6 mois.

Géré par un Conseil d'Administration, le CCAS se réunit bimestriellement. Il est composé de 5 élus du conseil municipal et de 5 personnes de la société civile détenant des compétences dans le domaine social, le Maire, M. Hervé SAISON en est le Président de droit.

L'action sociale, à travers son CCAS se traduit par :

- Des actions de solidarité au profit des Hondschootois, par le biais notamment de bons alimentaires, d'une participation jusqu'en décembre 2019, aux frais de restauration scolaire pour les enfants des classes primaires des familles allocataires des minima sociaux (Revenu de Solidarité Active (RSA), Allocation Solidarité Spécifique (ASS), Allocation Adulte Handicapé (AAH)), et aux frais de séjours extra-scolaires
- Une aide à la constitution des demandes d'aides sociales comme l'aide pour personnes âgées (APA) transmise au Département et permet aux familles de faire valoir leurs droits
- La domiciliation des personnes sans-abri

Depuis 2014, élue en qualité d'adjointe aux affaires sociales, je me suis attachée, avec le soutien des membres du CCAS, à développer des actions, tout d'abord,

- Auprès des seniors, en partenariat avec la poste, qui mobilise 2 fois/semaine ses facteurs pour réaliser une veille sociale auprès de certains de nos aînés.
- Par ailleurs, une veille sociale téléphonique relayée par les agents communaux se met en place automatiquement en période de canicule et plus récemment durant la crise sanitaire liée au Covid-19, relayée par 4 conseillers municipaux.

A travers, également un renforcement du lien social grâce à l'acquisition d'un minibus subventionné par la Fondation Bruneau permettant aux Hondschootois âgés de plus de 60 ans de se rendre 1 fois/mois sur le marché de Fumes, de Bergues ou encore sur celui d'Hazebroeck.

- Ensuite, et plus généralement auprès des Hondschootois par la création et la mise en place d'un centre de santé municipal garantissant pour tous l'accès aux soins et à la prévention.

Si ces actions ont pu être réalisées c'est grâce à une concertation et un partenariat élargis regroupant les élus du conseil municipal, les Institutions, les travailleurs sociaux, les acteurs économiques, et les associations d'insertion présents sur la commune

D'autres projets sont en gestation pour préserver le « bien-être » et le « bon vivre » à Hondschoote.

Enfin, l'accueil social est assuré au quotidien par deux agents communaux et la permanence hebdomadaire que j'effectue en mairie le mardi de 16h30 à 17h30, me permet d'accueillir les personnes touchées par des difficultés sociales et d'apporter une intervention ciblée dans la résolution de leurs problèmes.

- La carte transport Mobil'Eté,
- Animation et organisation des séances de cinéma,
- Aménagement urbain et espace de loisirs.

Du fleurissement :

- Etablissement de la liste des créations relatives à l'amélioration de l'environnement en agglomération et en campagne.

Pour ce mandat, Hervé Saison me fait à nouveau confiance, la commission se compose de 10 membres soucieux de préserver la richesse de son patrimoine bâti, naturel et paysager, de participer activement à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ses habitants, de s'investir aussi pour contribuer au "bien-vivre".

Dans cette quête du "bien-vivre" à Hondschoote, nous : services municipaux, élus, citoyens, avons tous des droits et des devoirs, c'est pourquoi, je m'investis dans cette mission.

Le Cadre de Vie est l'affaire de tous, pour un environnement protégé et respecté de tous.

Nouveau conseil municipal



Jean Marie PERCAILLE

➤ Conseiller Municipal Délégué sécurité et circulation

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

La commission de sécurité se compose de 9 membres

elle a pour but :

■ La représentation avec les diverses autorités

civiles et militaires

■ La participation aux commissions de sécurité des bâtiments publics

■ Délégation avec le centre de secours (SDIS)

■ Relation avec la gendarmerie et la police municipale

Il est prévu l'amélioration de la vidéo protection des bâtiments communaux, de la place du Général De Gaulle et de l'église ainsi que la poursuite avec la CCHF de la mise en place d'une vidéoprotection aux entrées de la ville.



Thierry WILST

➤ Conseiller Municipal Délégué à la Maintenance des Bâtiments et Terrains

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Après avoir géré la commission des fêtes, j'ai proposé à Monsieur Le maire de m'occuper pour ce mandat de l'entretien des bâtiments. Mon prédécesseur n'a pas été toujours présent sur ce dossier qui est important pour une bonne gestion des finances communales. Il y a de nombreux contrats de maintenance que ce soit pour le chauffage,

pour l'électricité, pour l'informatique et pour le matériel qui s'y rattachent. Il ne faut pas non plus négliger tout ce qui concerne l'église, son parafoudre, son carillon, ou son orgue. On peut prolonger la vie de certains matériels si l'entretien est fait en temps et en heure : c'est ce que je vais m'attacher à faire en lien avec les services techniques.



Gérard OUTTIER

➤ Conseiller Municipal Délégué à l'Urbanisme et les Relations Extérieures

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Élu depuis 2014 au conseil municipal de cette belle ville, je me suis investi notamment dans le domaine des travaux et j'ai souvent représenté la commune dans les instances extérieures. C'est pourquoi Monsieur le maire m'a proposé cette délégation de relations extérieures, pour accréditer ma présence dans de nombreuses réunions, telles que

celles que nous pouvons attendre sur le plan local d'urbanisme intercommunal géré par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre. Les questions d'urbanisme m'intéressent également et ma disponibilité peut apporter une aide dans d'autres domaines tels que l'hydraulique, l'agriculture et les travaux.



Katia POULEYN

➤ Conseillère Municipale Déléguée à la Culture, Fêtes et Vie Associative

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Dans l'équipe municipale depuis 2014 en charge pendant 6 ans de la Culture et maintenant également des Fêtes. Lors de ce mandat, j'aimerais amener la culture à la porte des hondschootois en programmant des concerts, des pièces de théâtre...

Les animations en médiathèque seront continuées en direction des enfants mais aussi des adultes.

Avec ma commission, nous mettrons tout en œuvre pour continuer les fêtes communales telles que la ducasse annuelle, la chasse à l'œuf et la Saint Martin et pourquoi pas d'autres manifestations.

Je suis à votre écoute pour de nouvelles idées.



Christelle DOUILLIET

➤ Conseillère Municipale Déléguée Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Volet Affaires scolaires, Enfance

Cette commission étudie toutes les demandes émanant des structures «enfance et jeunesse». Elle établit des relations étroites avec les directrices des écoles afin que les enfants évoluent le mieux possible dans leur scolarité.

Restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs : la commission veille à ce que les écoles disposent des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. Son rôle est d'étudier et de suivre toutes les demandes liées à la vie scolaire.

Ce travail est mené en concertation avec les acteurs principaux que sont les directrices et directeurs des écoles, le personnel affecté au groupe scolaire, et bien sûr les parents d'élèves, avec pour seul objectif de garantir aux jeunes Hondschootois une vie scolaire la plus agréable et la plus enrichissante possible.

Missions

- Organisation de la garderie
- Restauration scolaire (prestataire actuel : Dupont)
- Activités périscolaires
- Achats des équipements, du matériel et des fournitures nécessaires (appels d'offres)
- Subventions (coopératives scolaires, Associations des parents d'élèves ...)
- Conseils d'écoles et conseil d'administration des collèges
- Relations avec les directeurs d'école, les enseignants, les parents, association des parents d'élèves
- Locaux (sécurité, nettoyage, entretien ...)

Projets

- Dynamiser le conseil municipal d'enfants
- Continuer la collaboration entre tous les acteurs principaux qui entourent cette commission
- Poursuivre la modernisation et la restructuration des écoles publiques

Volet Jeunesse

Cette Commission aura pour objectif de mettre en place des activités pour les jeunes et avec leur collaboration, d'identifier leur souhaits en termes d'installations, mais aussi d'activités sportives et/ou culturelles. La commission travaillera dans un esprit constructif afin de tout mettre en œuvre pour mettre sur pied des projets visant à améliorer la qualité de vie des jeunes et à sensibiliser de diverses façons les adolescents à des situations les touchant au quotidien.



Claude COUDEREAU

➤ Conseiller Municipal Délégué au Patrimoine et au Tourisme

➤ Permanence sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

La commission Patrimoine et Tourisme a, pour le début de cette mandature, 3 axes de développement à mettre en œuvre :

1 / La gratuité des visites guidées de l'Hôtel de Ville et de l'église pour les Hondschootoises et Hondschootois prévues cet été par l'office du tourisme, dont voici

les dates :

17 juillet, 21 juillet, 30 juillet, 4 août, 14 août, 18 août, 26 août et 10 septembre.

Les inscriptions se font à l'office de tourisme en appelant au 03 28 62 53 00. Les visites sont programmées à 15 heures et le nombre de places est limité.

2 / Visites guidées organisées pour les classes de 5e et 4e des collèges Lamartine et Saint-Joseph durant l'année scolaire 2020-2021.

3 / Conception d'une fresque invitant les automobilistes de la route de Lille à faire un petit détour vers le centre ville. Cette fresque sera placée au rond point du tir à l'arc.

D'autres projets à venir...



Séverine D'HEEGER

➤ Conseillère Municipale Secrétaire Générale de Mairie



Myriam MERLEVEDE

➤ Conseillère Municipale Clerc de notaire



Odile DEVYS

➤ Conseillère Municipale Retraitée de pharmacie et d'agriculture (élevage)



Olivier VIEZIEZ

➤ Conseiller Municipal Agent de maîtrise principal



Félix BOGAERT

➤ Conseiller Municipal Chef d'entreprise



Nouveau conseil municipal



Antoine SAISON

Conseiller Municipal
Consultant



Kévin VERNIEUWE

Conseiller Municipal
Employé de restauration



Alexandre MEENS

Conseiller Municipal
Conseiller bancaire



Olivier GARY

Conseiller municipal
Conseiller en formation



Annie MOENECLAËY

Conseillère Municipale
Directrice d'école à Hoymille



Caroline FRANSOIS

Conseillère Municipale
Infirmière Santé Travail



Aurore DESMEDT

Conseillère municipale
Etudiante en histoire



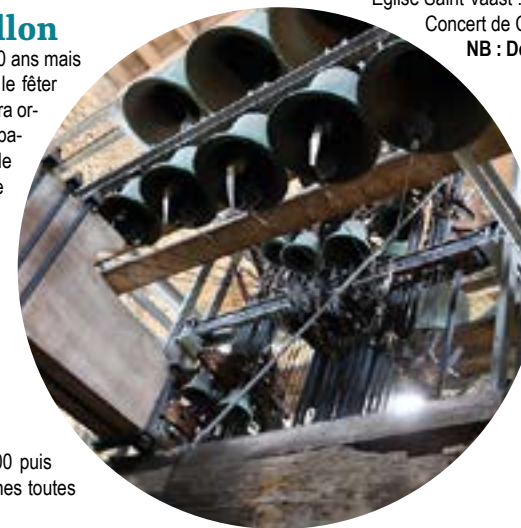
Sortir...



N'hésitez pas à nous suivre
sur notre page facebook
« Service culturel – Hondschoote » !!!

Du 14 au 16 Août 20ème Festival de Carillon

Le Festival de Carillon aurait dû célébrer ses 20 ans mais cet anniversaire sera reporté en 2021 afin de le fêter dignement. Ce sera un festival « allégé » qui sera organisé cette année avec uniquement la participation des élèves de la classe de Carillon de l'Ecole Intercommunale de Musique accompagnés de leur professeur, Alfred Lesecq, Carillonneur titulaire d'Hondschoote.



Eglise Saint Vaast : Visite guidée du Carillon à 16H30
Concert de Carillon de 17H à 18H
NB : De 14H à 18H – Hôtel de Ville et Eglise Saint Vaast en visite libre.

Dimanche 19 septembre Journée du Patrimoine « Patrimoine & Education »

Moulin Spinnewyn : Ouvert de 10H00 à 12H00 puis de 14H00 à 17H00 / Un groupe de 20 personnes toutes les 30mn
Moulin du Nord : Visite libre extérieure de 14H à 17H
Eglise Saint Vaast : Visite guidée de l'église de 14H00 à 14H45 puis visite et démonstration de l'orgue de 14h45 à 15H30
Hôtel de Ville : Visite guidée de 15H30 à 16H15

du 16 septembre au 12 octobre Exposition d'une classe ancienne dans la salle des pas perdus

Samedi 26
septembre
20h00

Concert du Brass Band des Hauts de Flandre

CSC Daniel Peene
8€ / adulte

5 € / - 12 ans et élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique de la CCHF



Médiathèque



Depuis le 13 mai, la médiathèque a réouvert ses portes. En effet, il vous est possible d'emprunter des livres mais uniquement en « Drive » et sur RDV : Vous pouvez réserver vos choix de lecture via la page FB du Service Culturel, par mail bibliotheque-hondschoote@orange.fr ou par téléphone au 03 28 22 22 59. Si vous êtes en manque d'inspiration, notre bibliothécaire est là pour vous orienter. Concernant les retours, des bacs sont à votre disposition dans le couloir. Ces ouvrages sont ensuite mis en quarantaine. C'est pour cela que les conditions de prêts sont quelque peu modifiées : 5 documents par personne pour 3 semaines maximum. Port du masque obligatoire et respecter les horaires de RDV.

Infos

Fête de la musique

Le Ministre de la Culture, Franck Riester, a autorisé l'organisation d'une fête de la musique en respectant toujours les gestes barrières. Vous avez donc pu voir et surtout entendre le dimanche 21 juin, Lucile TORCQ, notre chanteuse hondschootoise qui a animé les terrasses de nos cafés entre 11h30 et 13h30. L'après-midi a été animé par l'ensemble « Manicrack's » qui a circulé dans la ville grâce à un plateau agricole prêté et conduit par Jérôme Vermersch.

La veille, les jeunes de l'OHMH et Margaux ont organisé un petit concert à l'extérieur pour les résidents des 2 EHPAD. Ils ont même souhaité un joyeux anniversaire à une résidente qui fêtait ses 100 ans le lendemain.



La gestion de la crise

Afin de pallier l'absence de bulletin municipal et la fermeture des services administratifs de la mairie (en dehors des urgences) en cette période de crise sanitaire, il a fallu s'adapter afin de conserver une fluidité de l'information descendante et ascendante.

La municipalité a souhaité conserver le lien avec ses administrés dans le but de pouvoir répondre aux interrogations de chacun mais aussi de servir de relais auprès des services qui subsistaient en cette période, ou a contrario les fermetures, annulations ou reports d'autres événements.

Un flot incessant d'informations

■ Depuis le début du confinement, les informations affluaient de la part des services de l'État et il fallait retranscrire toutes ces informations en temps réel à la population. Des informations nécessaires au quotidien ont pu être transmises en temps utile telles que les attestations de déplacements dérogatoires, la fermeture des bâtiments communaux au public ou encore la fermeture des écoles, l'annulation des manifestations ainsi que les modifications des horaires de ramassage des déchets.

S'adapter avec la situation

■ Les efforts de diffusion se portaient principalement sur le site internet communal ou à travers les messages qui défilent en boucle sur les panneaux électroniques de la ville. Pour pouvoir être au plus près, la municipalité a décidé de s'implanter sur les réseaux sociaux en ouvrant sa propre page Facebook. D'autres pages alimentant les réseaux d'une multitude d'informations parfois contradictoires, il était important que la commune ait sa page officielle, pour informer elle-même la population. La plus grande difficulté à gérer avec ce genre de communication, ce sont les commentaires véhiculant parfois de l'agressivité. Même si la libre expression est de rigueur, nous vous remercions de ne pas franchir de limite. Cette page, même si elle ne touche que les personnes connectées, a permis de véhiculer des informations en relais immédiat et le nombre de fréquentations a atteint ce jour plus de 700 abonnés.

Maintien du lien social

■ Depuis le début de la crise sanitaire, 4 conseillers municipaux ont tissé un lien particulier avec des personnes isolées tant géographiquement que socialement. Une liste qui dénombre 27 personnes. À raison d'une à deux fois par semaine, les appels téléphoniques étaient passés afin de prendre des nouvelles de ces personnes et parfois même en assurant l'acheminement de denrées de 1ères nécessités locales.



Maintien des services techniques

■ Les services de la ville ont toujours été à pied d'œuvre pour que notre commune reste agréable à vivre pendant la période de confinement et nous tenons à remercier les employés communaux pour leur travail. La municipalité leur a fourni des visières de protection.



L'accueil des élèves

■ Après une désinfection totale des locaux, les écoles de la commune ont pu reprendre en respectant un protocole sanitaire (entrées et sorties à l'avant ou à l'arrière de l'école selon le niveau et échelonnées pour une meilleure ventilation au groupe scolaire E. Coornaert, lavage régulier des mains, respect des gestes barrières et de distanciation, pas de prise de T° à l'école mais demandée aux parents, pas de jeux collectifs, service de restauration sans self service...).

Les enseignants ont repris le 11 mai, quant aux élèves de grande section de maternelle, de CP et de CM2, ils ont repris sur la base du volontariat dès le 12 mai au groupe scolaire E. Coornaert (1 jour/2 avec pour effectif 6 GS, 17 CP et 15 CM2) et le 14 mai pour l'école Sainte Jeanne D'arc (uniquement le matin avec pour effectif 6 GS, 10 CP et 2 CM2).

Les autres sections ont repris le 25 mai, et c'est seulement à partir du 02 juin que les élèves ont été accueillis à temps complet au groupe scolaire E. Coornaert et 3 jours / 4 à l'école Sainte J. D'Arc.

Seuls les TPS (Toute Petite Section de maternelle)n'ont pas repris le chemin de l'école car il est difficile de leur faire respecter à leur âge les gestes barrières et la distanciation physique.

Depuis le 22 juin l'école est de nouveau obligatoire pour tous.

■ Concernant le centre de loisirs de Hondschoote, les inscriptions ont démarré le 08 juin en retirant un bulletin d'inscription en mairie d'hondschoote. Les activités et les sorties seront faites en fonction du protocole sanitaire imposé par le gouvernement.



La gestion de la crise

Dépistage covid 19

■ Depuis le jeudi 28 Mai 2020, le centre médical « Le Fleury » propose des dépistages COVID 19 du lundi au vendredi de 14h à 15h, sans rendez-vous (horaires susceptibles d'évoluer en fonction de la demande).

- Les tests par PCR (voie nasale) seront remboursés sur présentation d'une ordonnance.
- Les tests par sérologie (prise de sang) ne seront pas remboursés, même avec ordonnance.

Soutien envers nos commerçants

- Lors du confinement, la commune n'a eu de cesse de rester aux côtés de ses concitoyens et notamment des commerçants
- Tout d'abord, une infographie fut distribuée à chaque commerce ouvert pendant cette période inédite afin de relayer auprès de leur clientèle les coordonnées des commerces autorisés à maintenir une activité (commerce de première nécessité).
- Par la suite, au travers de la page Facebook de la commune, les actions mises en place par les commerçants telles que les drives ainsi que les protocoles de réouverture ont été publiés.
- A la fin du confinement est venu le temps de la constatation des conséquences économiques que ce dernier impliqua. Il en est ressorti que bon nombre d'entreprises ont subi des pertes significatives et que leurs propriétaires, à titre personnel, ont vu leur pouvoir d'achat amoindri. C'est la raison pour laquelle fut voté, lors du Conseil Municipal du 05 Juin 2020, un soutien exceptionnel destiné à chaque entrepreneur basé sur la commune. Celui-ci prendra la forme d'un chèque-cadeau d'une valeur de 50€ à valoir dans les commerces de la commune. Il était nécessaire de leur assurer un soutien clair car, sans acteur économique, une commune n'a pas d'avenir.

MERCI

■ A toutes les couturières confinées qui ont participé à la création de masques en cette période difficile de manière bénévole et de leur propre initiative.

Infos

Vagues de chaleur : attention aux personnes isolées

■ La commune tient à jour un registre nominatif des personnes isolées tant socialement que géographiquement afin d'anticiper l'arrivée des vagues de chaleur et être en mesure, au moment opportun, de garder une veille téléphonique avec ces personnes afin de s'assurer de leur bonne santé et apporter une aide ou des conseils.

Si vous souhaitez figurer sur cette liste ou si vous souhaitez signaler une personne isolée ou en détresse, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie aux heures d'ouverture.

C'est nouveau dans ma commune

Une chanteuse locale

■ Hondschootoise depuis 2015, mariée et mère de 2 enfants, Lucile TORCQ FOLLET est native de Grand-Fort-Philippe. Exerçant au quotidien une profession d'agent administratif au sein de l'association Initiatives Rurales, Lucile consacre beaucoup de temps à sa passion : le chant. Son éducation musicale a commencé vers l'âge de 8/9 ans avec le solfège, puis à travers diverses harmonies, dont l'Harmonie Batterie Municipale d'Hondschoote. Une passion qu'elle a transmise en devenant professeur de Solfège et de Clarinette, puis elle fit un passage au Conservatoire National de Musique de Calais, et également dirigea 2 ans durant l'harmonie de Grand-Fort-Philippe. Lors d'une collecte de fonds en 2017, Lucile a chanté devant un public et s'est vue encourager par des professionnels à poursuivre sa voie. En 2018, elle créa donc son auto entreprise pour amener joie, partage, et émotion par la chanson au sein d'EHPAD, cafés, restaurants, mais aussi lors de événements organisés par des particuliers ou des associations. Vous l'avez sans doute déjà entendue, avec la création, à son initiative, d'une chorale qui devait être éphémère mais qui a été victime de son succès : lors du marché de Noël des Pépites Hondschootoises tout d'abord, ensuite en Ehpad puis chez nos amis les pèlerins du Westhoek. Si vous souhaitez prendre contact avec Lucile, elle a une page Facebook au nom de Lucile Variété Française et comme elle nous le dit si bien : « L'amour de la musique mène toujours à la musique de l'amour ».



Une photographe

■ Sabine Louchaert, s'est installée comme auto-entrepreneur photographe sous le nom de Sab'Studio. Ayant fait des études de gestion administrative et ayant suivi un cursus au sein de l'école de la deuxième chance, rien de la destinait au métier de photographe. Des cours de théâtre lui ont permis de sortir de sa bulle et plus récemment, un service civique au sein de la Confrérie des Compagnons du Vin de Flandre, où elle est aujourd'hui bénévole, l'ont confortée dans une activité qui était au départ une passion : la photographie. Si vous souhaitez faire appel à ses services pour de la photo, vidéo événementielle ou reportage historique, vous pouvez la contacter via sa page facebook Sab'Studio ou par mail à sabholt@gmail.com



Une couturière

■ Lise Somon, maman de 3 enfants (5 ans, 4 ans et 5 mois) et gérante de « Au fil de Liz ». Elle a créé sa micro-entreprise en avril 2019 sur la commune, après avoir travaillé en tant qu'aide-soignante et secrétaire médicale dans différents hôpitaux. Lise est créatrice d'accessoires en tissu, spécialisée dans le zéro déchet, confectionne des articles lavables, réutilisables et durables, avec des tissus éco-responsables (oekotex ou biologiques) mais également upcyclés (seconde vie). Vous trouverez donc, sur sa boutique en ligne (<https://aufilideliz.fr/>) ou sur sa page facebook pro (@aufilideliz), des créations telles que des charlottes à plats (pour remplacer le film plastique et l'aluminium), des « bee wraps » (emballage réutilisable enduit de cire d'abeille), des lingettes lavables, des serviettes hygiéniques et protégées slips lavables, des filtres à café et à thé réutilisables, et bien d'autres choses encore, qu'elle vous invite à découvrir ! Elle est à votre disposition pour tout renseignement. Remises en main propre pour économiser les frais de port et envoi dans toute la France et la Belgique.



Une esthéticienne

■ Jessica Deschepper, 32 ans, est mariée à Ludovic et a trois garçons, Lucas, Noa et Logan. Installée à Hondschoote en 2012, elle apprécie beaucoup la ville qu'elle trouve tout de suite charmante et accueillante. Après avoir obtenu son bac pro service, où l'apprentissage se fait sur l'accueil, l'assistance, et le conseil, Jessica a d'abord travaillé en tant que préparatrice automobile chez Peugeot. Pendant son congé parental, elle a découvert le milieu de l'esthétique, qui a été pour elle une évidence : elle voulait devenir esthéticienne. Suite à ce congé, elle est donc retournée sur les bancs de l'école pour apprendre ce métier où elle a obtenu un Cap esthétique en 2015. Être à son propre compte était un rêve, une ambition. Elle a d'abord commencé par travailler à domicile mais quoi de mieux que travailler dans son propre institut de beauté. Quand Clémence lui a proposé de s'installer dans son salon de coiffure Styl evasion, elle était très enthousiaste : allier coiffure et esthétique, deux métiers complémentaires. Son but : apporter du bien être aux gens. Tel 0328655483 Page Facebook @Jess Esthétique



9 nouveaux Hondschootois à 4 pattes

■ La commune a reçu un don de 9 moutons de race «cameroun» afin de réaliser de l'éco-pâturage. Ceux-ci ont pris place pendant le confinement dans la pâture située au Waesendaal, à l'angle de l'Avenue du Quai et de la rue du citoyen Goury. A travers un vote sur Facebook, la population leur a choisi les noms suivants:

CARMEL
CANNELLE
VICTOIRE
RÉGLISSE
OLAF

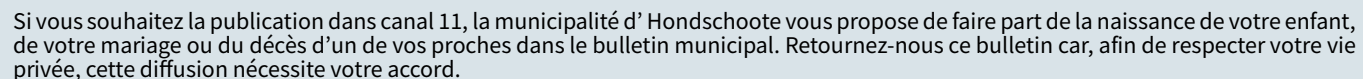
BROWNIE
PHILIBERT
ALPHONSE
FLAMANDE



■ «Canal 11» vous invite à transmettre les questions que vous vous posez en tant que citoyens de notre commune. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions. Il sera répondu individuellement à toutes lettres. De plus, la réponse à l'une de ces lettres paraîtra, avec l'accord de l'intéressé, dans le Canal 11 suivant. Courrier à adresser à «Canal 11» Mairie d'Hondschoote 1bis, Place du Général de Gaulle 59122 HONDSCHOOOTE.

Etat civil

- Emilio VEYER de Marie VEYER (PHOTO)
- Charlie de Mégane GLAISE et Lucas LEHOUC
- Lylia de Carolina et Flavien OURDOUILLE
- Nola de Aurore MUylaert et Luther SAVI CHRISTIAN
- Antown de Leslie BARRA et Alexandre VANDAMME
- Camille de Julie LEHOUC et Olivier SCOREY
- Tom de Lise et Joseph SOMON
- Raphaël de Mélanie CAPELAERE et Nicolas PRZYMUSINSKI
- Orlane de Victoria VERCAMER et Bryan CLABAUT



Jumelage

■ En octobre dernier, lors du 40ème anniversaire du jumelage, Jürgen Galm Burgermeister de notre ville jumelle Osterburken a offert un centurion, stèle réalisée par une entreprise allemande locale spécialisée dans l'inox.

Après un confinement de plusieurs semaines dans la salle des Mariages de la ville d'Hondschoote, notre petit centurion a profité du déconfinement pour s'échapper !

Mais rassurez-vous, il est en bonne place et surveille à présent l'entrée de notre belle commune, en témoigne cette photo prise par Monsieur le Maire, Hervé Saison.

Encore un grand merci à la ville d'Osterburken pour ce magnifique cadeau à l'occasion des 40 ans de jumelage entre nos deux villes.

Un déplacement est envisagé du 23 au 26 octobre 2020 pour rencontrer nos amis allemands.

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au jumelage, merci de me contacter sur jumelage.hondschoote@orange.fr

Infos

Faire bon ménage avec la planète

■ Me voilà de retour avec les beaux jours et avec le déconfinement !!! Les vacances approchent et les météorologues nous annoncent de fortes chaleurs pour cet été 2020 ... Nos enfants et petits-enfants ont été des héros pendant cette crise sanitaire et une astuce leur est dédiée. Une activité fastoche pour éviter l'ennui si la pluie venait à rompre cette quiétude estivale annoncée. Et comme pour toutes les recettes, c'est toujours facile à faire soi-même, aussi efficace, permet de faire des économies et réduit considérablement les emballages ... Avec quelques ingrédients et un petit tour de main, vous allez pouvoir faire avec eux de la pâte à modeler maison !

- 400 grammes de farine
- ½ litre d'eau
- 100 grammes de maïzena
- 1 sachet de levure chimique
- 100 grammes de sel
- 4 cuillères à soupe d'huile alimentaire
- Des fioles de colorants alimentaires

- 1 casserole
- 1 cuillère en bois
- 1 grande boîte en plastique et du papier sulfurisé ou des petites pour chaque couleur de pâte à modeler

Tout d'abord, mettre dans la casserole la farine, la maïzena, la levure chimique, le sel et vous mélangez rapidement.
Ensuite vous ajoutez l'eau petit à petit en mélangeant doucement et vous incorporez l'huile de la même façon, si présence de grumeaux cela n'est pas bien grave.
A présent, vous chauffez à feu doux cette mixture tout en remuant le tout jusqu'à ce que la pâte épaississe.
Quand la pâte est refroidie, il faut bien la malaxer et si besoin vous pouvez y ajouter un peu d'huile.

Vous obtenez ainsi une belle pâte élastique !
Dernière étape, vous fractionnez la pâte en plusieurs parts et vous en prenez une par une et y versez le colorant alimentaire choisi. Après avoir déposé le colorant alimentaire, bien malaxer à nouveau la pâte. Avec les couleurs primaires (jaune, bleu, rouge), vous pouvez créer d'autres couleurs à l'envie : le jaune et bleu donne la couleur verte ! Les boules de pâte à modeler se conservent très bien dans une grande boîte en plastique séparées de papier sulfurisé ou couleur par couleur dans des petites boîtes en plastique.
Pas de danger, si l'enfant mange de la pâte car elle n'est pas toxique elle a juste un goût très salé !!!
Tout est prêt pour passer de bons moments et laisser libre cours à l'imagination des enfants.

Vous avez certainement des astuces dans des domaines variés, et si vous voulez apporter vos idées pour alimenter la rubrique de M@m DD > transmettez-les moi à ville.hondchoote@wanadoo.fr !

Bonnes vacances et à bientôt pour le prochain Canal 11 pour d'autres ... astuces !!!



Restez connecté à votre ville...



www.hondschoote.fr



www.facebook.com/Ville d'Hondschoote



www.facebook.com/Service Culturel-Hondschoote

